

Discours de Thierry Repentin, Maire de Chambéry
à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population

le 27 janvier 2025 - Théâtre Malraux Scène Nationale

Seul de prononcé fait foi

Bonjour à toutes et à tous,
Monsieur le Préfet,
Madame la Sénatrice,
Mesdames et messieurs les maires
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux,
Mesdames et messieurs les élus,
Madame la Première Présidente de la cour d'appel de Chambéry,
Madame la directrice interdépartementale de la police nationale,
Monsieur le directeur départemental du SDIS, mon colonel, monsieur le
directeur adjointe, madame la cheffe du centre de secours principal de
Chambéry,
Madame la présidente de la Chambre de Métiers et d'Artisanat,
Mesdames et messieurs les représentants du monde économique,
Mesdames et messieurs les présidents et responsables d'associations,
Mesdames et messieurs en vos grades et qualités,
Madame, Monsieur,

Bienvenue à l'Espace Malraux pour la cérémonie des vœux 2025 de l'équipe municipale, qui se tient sur scène à mes côtés. Merci madame la directrice de Malraux, à vous et à vos équipes pour l'accueil qui nous est réservé et qui illustre le partenariat solide de la Ville avec sa Scène Nationale.

Vous le savez, la cérémonie des vœux, c'est l'occasion d'un retour sur les réalisations de l'année écoulée et bien sûr un temps pour évoquer les projets qui sont devant nous pour l'année qui s'ouvre. Mais je souhaitais commencer en rappelant que rien n'est possible, quelles que soient les équipes et les orientations politiques, sans les 1 482 agents publics municipaux et les 450 agents du CCAS. Ce sont eux, dans une très grande diversité de métiers, avec savoir-faire et expérience, qui assurent chaque jour le service public. Ce sont des missions souvent bien connues et même évidentes - tellement évidentes parfois qu'on en oublie les hommes et les femmes qui les rendent possibles. C'est pourquoi il m'a semblé que notre rendez-vous traditionnel des vœux devait être aussi l'occasion de rendre hommage à nos agents : c'est l'objet de cette vidéo d'introduction à travers la ville et parmi les services municipaux.



A l'occasion de cette soirée, je vous propose de revenir ensemble et en image sur quelques grands temps forts de l'année 2024. Nous aborderons ensuite quelques exemples de grands dossiers qui nous attendent en 2025 et j'ai demandé aux élus concernés de venir vous dire quelques mots sur nos priorités.

Puis nous conclurons par un moment de convivialité qui nous permettra de poursuivre les échanges, dans le hall du théâtre, dans l'espace occupé par le tiers-lieu La Base.

En janvier 2024, la Ville de Chambéry s'est engagée dans un nouveau contrat pour une infrastructure qui fait partie du patrimoine municipal depuis des décennies : notre réseau de chauffage urbain.

Ce nouveau contrat confié à la société Dalkia va nous permettre d'améliorer le réseau, qui est un des principaux leviers de la transition écologique et énergétique à Chambéry.



Notre réseau de chaleur mobilise en effet des sources d'énergie vertueuses : récupération de la chaleur issue de l'incinération des déchets, des rebuts du bois (biomasse) et, c'est une nouveauté, la récupération dans le futur de la chaleur produite par une industrie voisine, en l'occurrence l'usine Placoplatre. Le réseau, le plus vertueux de France, va ainsi atteindre plus de 94 % d'énergie verte d'ici 2030 !

Dans ce contrat, 245 M € d'investissements sont prévus. Ils permettront aussi de passer de 24 000 équivalents logements desservis à plus de 43 000. Ce projet permettra à terme d'éviter chaque année l'émission de 75 000 tonnes de CO2. C'est l'équivalent du retrait de 40 000 véhicules de la circulation !

A l'heure où, à l'échelle internationale, des dirigeants politiques remettent en cause la participation de leur pays aux objectifs des accords de Paris sur le Climat en 2015, à notre échelle, au contraire, nous nous engageons dans des investissements qui permettent de réduire drastiquement les émissions de CO2. Par la diminution de la consommation de gaz et nous continuerons à saisir toutes les occasions en pensant aux générations futures.

Pour les abonnés, qu'ils soient des particuliers privés, des locataires de Cristal habitat, des industriels, ces investissements permettent de réduire notre dépendance au gaz et donc de maîtriser les tarifs, avec même la perspective prochaine d'une baisse des tarifs pour une très grande part des usagers.

Je me réjouis également que notre réseau s'agrandisse : il va désormais pouvoir bénéficier aux communes voisines de La Motte-Servolex, Bassens et Cognin.

Alors bien sûr, un réseau souterrain qui se développe, cela implique des travaux de voirie : ils ont déjà débuté, notamment avenue des Follaz. Cela génère parfois des ralentissements de la circulation et des nuisances, mais vous savez maintenant que c'est pour la bonne cause.

En février 2024, j'ai eu l'honneur d'inaugurer un nouvel équipement en matière sociale. Il s'agit du Bon Accueil, un nouveau centre d'hébergement d'urgence rénové par Cristal Habitat et situé avenue de la Boisse



Structure de 95 places gérée par l'association La Sasson, le Bon Accueil reçoit les personnes le jour comme la nuit avec des solutions d'hébergement. Les

bénéficiaires, beaucoup de femmes avec enfants, y sont logés dans de bonnes conditions et bénéficient d'un accompagnement social sur place. Avoir un toit sur la tête est la première des dignités. L'ouverture du Bon Accueil est l'un des maillons de la chaîne de la solidarité dans notre ville.

C'est dans cette perspective qu'il y a quelques mois, nous avons également posé la première pierre d'un chantier à Mérande qui accueillera en 2026 un nouveau lieu d'accueil du CCAS de Chambéry : une pension de famille de 25 logements destinée aux personnes aux parcours de vie difficiles. Elles y trouveront un cadre de vie stable pour se remettre sur pied et être accompagnées.

Notre municipalité est fière que la commune et ses partenaires consacrent des moyens importants à la lutte contre le sans-abrisme et la grande pauvreté, avec notamment ces deux nouveaux équipements.

En 2024, nous avons également décidé d'un soutien financier plus important à la Banque Alimentaire et à la Cantine Savoyarde qui sont deux associations essentielles à la chaîne de solidarité locale et qui font un travail remarquable et indispensable, avec des fréquentations malheureusement en hausse.

En mars 2024, une démarche travaillée depuis 2023 a trouvé sa concrétisation : la démarche "ville apaisée - ville partagée". Peu importe son âge, son quartier, son mode de déplacement, chacun doit pouvoir se déplacer en sécurité : c'est un élément essentiel de la qualité de vie dans une ville.



Pour cela, des aménagements ont été réalisés dans chacun des quartiers de la ville et les vitesses maximales de circulation ont été revues dans certaines rues, avec un abaissement à 30 km/h. Chacune de ces évolutions ont été discutées, cartes à l'appui, avec les conseils de quartier à l'occasion d'ateliers dédiés. Isabelle Dunod, adjointe chargée de la mobilité durable, aura l'occasion de revenir sur le sujet dans quelques minutes.

La Ville apaisée est une démarche que nous intégrons à l'ensemble des opérations d'aménagement menées. Ce fut donc aussi le cas en avril au lancement des travaux du Boulevard du Théâtre et du Square de Lannoy de Bissy.



Après plusieurs ateliers de concertation avec les riverains, les commerçants mais aussi sur site avec les habitants et les passants, ce qui était jusqu'ici un petit square fermé et une zone de stationnement en plein centre-ville se transforme en un généreux parc urbain ouvert sur la ville. Nous avons voulu mettre en valeur les commerces voisins, la perspective sur le nouveau musée savoisien et la fontaine des éléphants.

Nous planterons dans quelques jours le dernier des 17 nouveaux arbres, en plus bien entendu de la conservation des 18 arbres existants. Ici, 1 500 mètres carrés ont été désimperméabilisés pour favoriser la végétation en ville. C'est aussi cela adapter la ville au changement climatique, et l'on sait combien cela est indispensable pour que le centre-ville reste vivable même en période de fortes chaleurs.

Demain, l'avenue du général de Gaulle et le haut de la rue de Boigne feront aussi l'objet d'un réaménagement avec la même ambition, nous y reviendrons.

En mai, nous avons vu l'achèvement de la réhabilitation des espaces publics de Bellevue, un projet d'ampleur au service du cadre de vie dans le quartier. J'avais souhaité à mon arrivée que l'avis des habitants du quartier soit pris en compte. Cette concertation a permis de faire évoluer le projet en fonction des souhaits des habitants, notamment en matière de place de la nature en ville, d'attention portée aux modes doux et d'espaces de convivialité. En application de notre méthode éviter, réduire, compenser : plusieurs coupes d'arbres ont été évitées.



Ce projet d'ampleur qui a associé de nombreux partenaires est aujourd'hui terminé, il a permis, après les réhabilitations de logements par Cristal Habitat, de rénover les espaces extérieurs, de créer une placette pour favoriser la vie de quartier et de faciliter les déplacements en bus et en vélo.

Le quartier de Bellevue, avec sa "cité jardin", est ainsi un élément important du patrimoine chambérien, c'est pour cela que l'emblématique escalier a fait l'objet d'une attention toute particulière, notamment dans le choix des matériaux : ce sont des marches en granits, en rappel aux matériaux d'origine, qui ont été créées. De même, un nouvel escalier a été construit en bas de Bellevue pour offrir une nouvelle possibilité d'accès au centre-ville par la place Caffé.

J'ai appris comme vous, le 9 juin au soir à la télévision, la décision du président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale. Au rez de chaussée de l'Hôtel de ville, les services municipaux étaient encore en train de procéder à l'enregistrement et à la transmission à la Préfecture des résultats des différents bureaux de vote chambériens des élections européennes.



Les maires de France ont donc été priés d'organiser en quelques jours deux nouveaux tours d'élections législatives. Je vous l'ai indiqué en préambule, cette cérémonie est aussi une reconnaissance à l'égard du travail des agents publics municipaux qui sont à pied d'œuvre toute l'année. A l'occasion de ces élections, ils ont une nouvelle fois été au rendez-vous, dans une période estivale où la Ville accompagne de nombreuses manifestations dans l'espace public, ils ont en plus assuré la

mise en place des bureaux de vote, trouvé des solutions à tous les imprévus qui se sont présentés et puis, au côté des élus et plus d'une centaine de citoyens volontaires, se sont mobilisés les dimanches 30 juin et 7 juillet pour tenir les bureaux de vote et permettre aux Chambériens de s'exprimer dans les urnes.

A l'échelle nationale, les élections législatives ont mené à une grande instabilité, une assemblée divisée, une censure et de nombreuses incertitudes sur la direction que prendra notre pays dans les prochains mois. Dans ces temps troublés, les communes restent des pôles de stabilité essentiels et nous gardons le cap.

Le projet de loi de finance tel que présenté par le Gouvernement Barnier faisait peser une part importante de l'effort de réduction de la dette de l'Etat sur les villes moyennes comme Chambéry. Il prévoyait en effet de ponctionner quelque 5 millions d'euros le budget de la Ville de Chambéry, et près d'autant pour celui de Grand Chambéry.

Les récents échanges entre les parlementaires et le gouvernement nous indiquent que les ponctions initialement prévues pourraient être revues à la baisse. Dans l'attente, nous préparons le budget 2025 de la commune avec une grande prudence. C'est la tâche que nous menons avec Martin Noblecourt, premier adjoint chargé des finances et des ressources humaines.

Je n'ai pas de garantie à ce stade de quelles seront nos ressources. Ce que je peux vous indiquer c'est que nous éviterons toute hausse de la fiscalité locale et préservons, autant qu'il nous sera possible de le faire, les subventions aux associations et les investissements que nous avons envisagés.

En juillet, l'été a repris son cours et avec lui les nombreuses animations estivales proposées par la Ville et les associations. En matière d'animation, nous avons la conviction qu'il faut un équilibre entre des grands événements qui fédèrent à l'échelle de la ville et au-delà, et des propositions, parfois plus modestes, mais pas moins intéressantes, dans chaque quartier, pour tous les âges et tous les goûts !



Ici le feu d'artifice qui a rassemblé plusieurs milliers de Chambériens. Nous aurions pu aussi citer les matchs de rugby internationaux qui ont fait vibrer le Chambéry Savoie Stadium en novembre, la descente du père Noël de la façade de l'Hôtel de Ville, les deux braderies organisées avec l'Union commerciale, le Carnaval, la course Odyssea ou le spectacle Chambéry quelle histoire qui a fait carton plein cette année encore.

Mais je veux aussi parler des parades et animations de Noël dans tous les quartiers, des animations Quartiers d'été menées dans les secteurs en politique de la ville, des nombreuses fêtes de quartier ou séances de Cinéma en plein air qui permettent d'animer Chambéry au-delà des rues du centre-ville...

2024 a également marqué l'anniversaire de la Libération de Chambéry, en août 1944. Je veux remercier celles et ceux qui ont contribué aux indispensables manifestations de mémoire, avec un remerciement particulier pour les efforts qui ont permis la réouverture de l'abri Nézin - Albert Perriol, qui peut désormais être visité et permet de mieux imaginer ce que fut le temps de guerre pour nos habitants.

Vous comprendrez qu'en évoquant le 80ème anniversaire de la libération de Chambéry, j'évoque le même anniversaire jour pour jour pour celle du camp d'Auschwitz-Birkenau, plus un millions cent mille personnes périrent derrière les barbelés victimes du nazisme. C'était des femmes, des enfants, des vieillards, des hommes, tous assassinés parce qu'ils étaient nés juifs, mais aussi pour certains parce qu'ils étaient résistants, opposants, homosexuels, tziganes ou simplement indésirables. La mémoire doit être un rempart contre les répétitions de l'histoire. Ce n'est pas un détail que de le dire ce soir.

Chaque année, l'été est l'occasion de nombreux travaux, et particulièrement dans nos écoles. Pendant que les élèves sont en vacances, les services municipaux s'activent pour entretenir les bâtiments et améliorer les conditions d'apprentissage des enfants.



Le programme de végétalisation des cours d'écoles rentre pleinement dans ce cadre. En 2024, les cours de l'école Caffé et de Bellevue ont fait l'objet de travaux pour les rénover, faire plus de place au jeu, à la nature et planter de nouveaux arbres pour en faire des espaces plus agréables, y compris quand il fait chaud.

Après avoir livré la 13ème cours végétalisée l'été dernier, deux nouvelles cours seront traitées en 2025 : celles de l'école élémentaire Pasteur au Laurier et de la maternelle des Combes à Chambéry-le-Haut. Un travail est en cours avec les élèves et les équipes pédagogiques pour imaginer ces futurs cours d'école.

La rentrée de septembre est synonyme de retour en classe pour les élèves. Pour les plus jeunes des petits Chambériens et leurs familles, elle a aussi été l'occasion de découvrir une toute nouvelle crèche : Bulle de Neige.



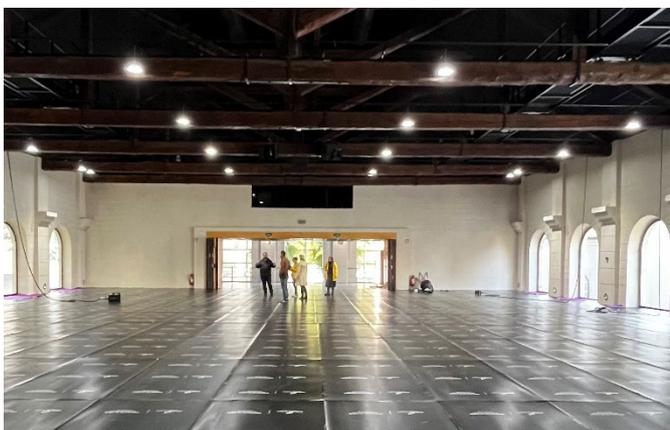
Nouvel équipement public installé dans le quartier de Vetrotex, cette crèche représente un investissement de près de 2M€. Elle offre des conditions idéales d'accueil des enfants et va bénéficier à plus de 80 familles venues de tous les quartiers.

Elle offre des conditions idéales d'accueil des enfants et va bénéficier à plus de 80 familles venues de tous les quartiers.

Cette crèche vient remplacer un équipement vétuste et nous permet d'augmenter les capacités d'accueil de la commune. Elle a pris place juste au-dessus d'un nouvel espace santé inauguré il y a peu avec 5 médecins qui accueillent de nouveaux patients.

Cette politique ambitieuse en matière de petite enfance est importante pour notre municipalité. Elle permet de soutenir les jeunes parents, de permettre à chacun d'accéder à un travail et de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

En octobre, la rénovation énergétique des bâtiments municipaux est montée en intensité avec la préparation des travaux sur l'école maternelle Jean Rostand à Bissy. Les travaux sont aussi en cours tout près d'ici au centre de congrès du Manège ainsi que dans le centre administratif Paul Bert qui accueille notamment le Centre communal d'action sociale. Bientôt, l'école élémentaire de Chambéry le Vieux profitera aussi de travaux de rénovation énergétique.



Des études techniques ont montré que ces quatre bâtiments étaient prioritaires en matière de rénovation énergétique. Les travaux vont nous permettre de réduire fortement leur consommation et d'améliorer le confort des occupants en hiver comme lors des fortes chaleurs. A l'école Jean Rostand, par exemple, la consommation sera divisée par deux et le bâtiment pourra résister aux fortes chaleurs, y compris aux températures prévues en 2050 par le GIEC.

Les affaires scolaires occupent évidemment une large place dans notre travail. Je veux donc citer le nouveau groupe scolaire Vert Bois, dans le quartier des Hauts de Chambéry en mitoyenneté de Chambéry-le-Vieux. Son exemplarité en matière énergétique nous a valu un soutien exceptionnel de l'Union Européenne. Cet équipement flambant neuf a ouvert ses portes aux élèves à l'automne.



Il héberge une école maternelle, une école élémentaire et une maison de l'enfance. Les lieux et les fonctions du bâtiment sont mutualisés : périscolaires, salles d'éveil, de motricité, bibliothèque... Une salle polyvalente est intégrée au bâtiment pour accueillir les parents et les habitants du quartier.

Les élèves et le personnel éducatif ont bien pris leurs marques dans ce nouveau bâtiment et attendent comme nous tous la livraison au printemps des abords de l'école, avec un parvis ouvert sur l'écoquartier du Nord des Combes et ses espaces publics rénovés. Et bien entendu une cour d'école rénovée et végétalisée.

En décembre, les travaux d'ampleur initiés pour la rénovation des logements du Piochet à Chantemerle ont franchi une nouvelle étape et touchent à leur fin. Dans cet ensemble de 244 logements de Cristal Habitat, nous avons mené des travaux de modernisation et d'agrandissement des logements, de même qu'une rénovation énergétique d'ampleur.



Ce sont 32 millions d'euros qui ont été investis dans ce chantier du Piochet soit environ 132 000 euros par appartement.

C'est une des opérations que nous avons donc présentées vendredi à la ministre du logement qui était en déplacement à Chambéry au Piochet, à Chambéry-le-Haut, dans le quartier du Laurier et dans les locaux de l'ASDER.

Je mentionne cette opération du Piochet qui concerne le logement social. Mais la Ville et l'agglomération, au côté de l'Agence nationale de l'habitat, s'emploient aussi à accompagner les logements privés et notamment les grandes copropriétés pour mener ensemble ce chantier essentiel de la

renovation énergétique. Entre 2023 et 2024, le nombre de logements privés qui ont fait l'objet de rénovation énergétique sur notre territoire a plus de triplé ! Nous sommes passés de 99 logements en 2023 à 363 en 2024.

Nous allons poursuivre ces efforts pour le logement de nos concitoyens, au moment où le secteur est frappé par une crise nationale. Je sais qu'il s'agit aussi d'une attente forte de nos entreprises qui ont besoin de loger leurs salariés, et nous sommes à leur côté.

Voilà, il m'a paru important de souligner ces grandes étapes qui ont marqué 2024. Cette rétrospective est évidemment trop rapide pour faire le tour de l'ensemble des réalisations de l'année passée à Chambéry. Je vous renvoie notamment au magazine municipal dont la nouvelle formule depuis un an permet de faire le point sur l'actualité de notre ville.

Il y a bien sûr ce qui a déjà été fait, mais nous sommes tous ici aussi pour évoquer les dossiers importants qui vont nous occuper dans les prochains mois. 2025 va être une année particulièrement riche.

Il y a certaines entreprises qui, par leur longue histoire sur notre territoire, font figure d'institutions locales. C'est le cas des entreprises Vicat et Opinel, implantées toutes deux de part et d'autre du boulevard Henry Bordeaux. Je salue leurs représentants qui sont parmi nous ce soir. Nous avons travaillé main dans la main avec ces deux sociétés pour permettre que leur développement, et les créations d'emplois afférentes, interviennent à Chambéry et non pas à la faveur d'une délocalisation. Un aménagement routier et notamment la création d'un giratoire va permettre à l'entreprise Opinel de se développer sur une parcelle cédée par le groupe Vicat de l'autre côté de cette voie.



Nous en profiterons pour améliorer la circulation des piétons et des vélos sur ce secteur très fréquenté avec notamment une nouvelle piste cyclable sécurisée. Le début des travaux est prévu au printemps jusqu'à la fin de l'année.

Ce soutien au dynamisme économique s'incarne aussi par les efforts déployés dans le cadre d'Action Cœur de Ville. Avec Cristal Habitat, nous avons mobilisé 10 millions d'euros depuis 2020 pour contribuer à la vitalité du centre-ville. Très concrètement, il s'agit de racheter des cellules commerciales vacantes, les restaurer et les louer à des porteurs de projets de façon à ce que ces vitrines restent des commerces. 35 cellules commerciales du centre-ville en ont déjà bénéficié et le taux de commerces vacants sur les secteurs concernés est en baisse continue.

J'ai évoqué tout à l'heure les travaux en cours boulevard du Théâtre, comme j'aurais pu citer les travaux d'aménagement d'une nouvelle placette Faubourg Montmélian. Nous entamerons en mars, d'ici quelques semaines, la réfection de l'avenue du Général de Gaulle située à l'arrière de l'Hôtel de Ville.



Cet espace du cœur de ville qui est aujourd'hui largement dévolu à la voiture sera repensé pour permettre une meilleure circulation des piétons, la plantation de nouveaux arbres et la création d'espaces verts supplémentaires. La circulation automobile sera maintenue ainsi des places de stationnement en arrêt minutes équipées de nouvelles bornes à décompte de temps : une manière de favoriser la rotation des véhicules qui est bénéfique pour l'attractivité du centre-ville.

C'est ensuite le haut de la rue de Boigne qui fera l'objet d'un réaménagement qualitatif dans l'année qui viendra conforter son caractère piéton.

En matière de transports en commun, les choses vont aussi avancer de manière plus rapide en 2025 que par le passé. Après le retour du bus au Biollay et la création d'une desserte des Monts en septembre 2024, la nouvelle offre voulue par l'agglomération entrera en service en septembre 2025. Elle va permettre une amélioration substantielle de l'offre de transport, notamment au service des étudiants et des salariés. Isabelle Dunod et Alain Caraco vous en parleront dans quelques minutes.



2025 sera aussi une année importante pour le développement des nouveaux quartiers de Chambéry. A Vetrotex, nous avons eu l'occasion d'en parler avec les premiers occupants il y a quelques jours, plus de 200 nouveaux logements seront livrés en 2025 après quelques 280 déjà réalisés. Les aménagements des espaces publics sont livrés progressivement pour arriver à terme à un quartier doté de plus de 400 arbres et d'un parc urbain de plus de 1 hectare.



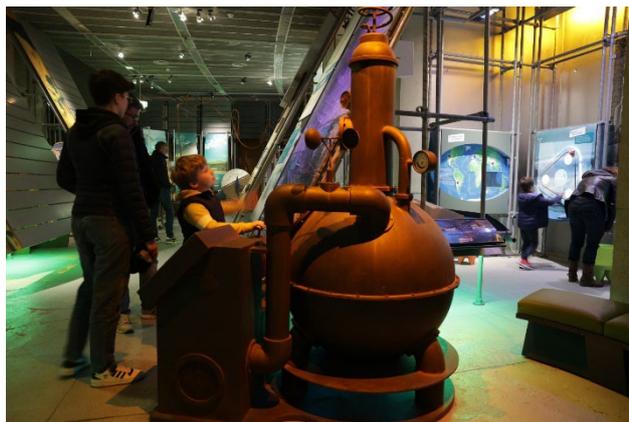
A l'automne, les travaux routiers débuteront après qu'une solution ait été trouvée pour préserver davantage d'arbres de l'avenue de la Boisse et desservir en transports en commun les 900 futurs logements de Vetrotex.

A la Cassine, derrière la gare SNCF, nous aurons cette année aussi à nous engager avec différents investisseurs nationaux qui se positionnent sur le quartier. Dès 2025, des travaux seront engagés pour les futurs espaces publics, dont le parc urbain co-construit avec des citoyens et les abords du bâtiment en cours de chantier par le groupe Edouard Denis. Ce dernier comportera des logements y compris sociaux, une résidence de co-living et un centre de formation.

Sur l'ensemble de Cassine, une démarche éco-quartier est initiée avec des constructions à haute valeur environnementale. Par exemple, le bâtiment Edouard Denis bénéficiera d'une installation géothermique parmi les plus importantes du territoire.

Enfin, dans l'écoquartier du nord des Combes, les réhabilitations de logements sociaux se poursuivent à grande échelle, de même que la rénovation des abords de l'école Vert Bois ou l'évolution de la place Demangeat.

Nous sommes ici dans le théâtre occupé toute l'année par notre Scène nationale, qui contribue au rayonnement de Chambéry. Un équipement qui a fait l'objet d'une rénovation d'ensemble il y a quelques années.



Nous comptons ainsi à Chambéry plusieurs grands équipements culturels, pilotés par notre nouvelle direction de la culture. Vous la connaissez forcément car elle compte parmi les lieux d'expositions les plus fréquentés du département : la Galerie Eurêka, haut lieu de la médiation scientifique en Savoie, fera peau neuve à l'occasion de ses 30 ans en 2025. Grâce à un soutien exceptionnel de l'Union européenne, l'espace montagne sera complètement repensé pour intégrer les questions relatives au changement climatique qui affecte particulièrement nos régions alpines.

Nous avons fêté ses 200 ans en 2024 : le Théâtre Charles Dullin, haut lieu du patrimoine culturel savoyard, fera lui aussi l'objet d'une rénovation de grande ampleur que nous allons engager, en lien avec la Scène nationale, les spécialistes du patrimoine et des monuments historiques mais aussi en association un Fonds de dotation créé pour solliciter du mécénat et présidé par monsieur Bernard Folliet. Vous pourrez par ce biais, associer votre nom à la sauvegarde de ce chef d'œuvre culturel.

Parmi les autres lieux culturels, les études se poursuivent sur le Scarabée pour moderniser l'équipement et des travaux de modernisation seront engagés cette année sur la Chapelle Vaugelas - mais aussi sur le bâtiment municipal qui abrite la MJC. La MJC qui fêtera en novembre son 80ème anniversaire ! Merci et bravo pour cet engagement constant en faveur de nos jeunes et de l'éducation populaire.

2025 sera à Chambéry une année de renforcement des services publics. C'est le fruit d'un volontarisme politique qui me semble indispensable face aux crises. Rappelons-le : le service public est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Je pense bien sûr à la livraison du nouveau bâtiment de l'hôpital. Comme souhaité par le personnel du centre hospitalier, il portera le nom du Dr Madeleine Brès, première femme médecin en France. Cet investissement de 24 millions d'euros viendra compléter l'offre de soins sur le territoire avec notamment un nouveau bloc opératoire.

Sa toiture terrasse paysagée offrira à la ville un nouvel espace vert public ouvert à toutes et tous. Plus que jamais, le centre hospitalier de Chambéry s'affirme comme un centre d'excellence qui rayonne sur plusieurs départements alpins. Il vient d'être désigné parmi les 50 meilleurs hôpitaux de France, aux côtés de grands CHU. Je remercie celles et ceux qui l'animent

jour et nuit autour de leur directeur général Monsieur Chambaz et de celles et ceux qui œuvrent au sein du conseil de surveillance que j'ai l'honneur de présider. La Ville de Chambéry se tient au côté des professionnels avec des projets ambitieux en matière de santé comme vient le souligner la labellisation Ville Santé OMS que nous avons sollicitée en 2024.

Renforcer la présence des services publics à Chambéry, nous allons aussi le faire avec un poste de police commun à la police nationale et à la police municipale qui ouvrira dans le quartier des Hauts de Chambéry. La tranquillité publique est un droit pour toutes et tous, il faut pour cela que les forces de police travaillent encore davantage en proximité et en lien avec les habitants. C'était un engagement et je vous remercie, monsieur le Préfet, pour votre soutien attentif dans ce dossier, en lien avec les ministères concernés. Dans les quartiers périphériques comme dans le centre-ville, la sécurité de la population passe nécessairement par un travail de collaboration entre la commune et la police nationale.



En 2025, toute l'équipe municipale sera à pied d'œuvre dans tous les domaines. J'en remercie chacune et chacun des élus pour leur engagement. Le mandat municipal n'est pas toujours un long fleuve tranquille : personne ne pouvait imaginer le Covid, l'inflation et l'instabilité politique nationale. Mais nous pouvons compter sur la cohésion de notre équipe et le souci de mener à bien les engagements pris. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre l'accent, au cours de cette cérémonie, sur deux autres piliers de notre action. L'implication des Chambériens dans leurs associations et la vie municipale d'une part, et la mobilité d'autre part.